

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 13 février, à 18h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 30 janvier 2024

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **12** - votants **19**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BERARD Maxime - CHARPIOT François – CHIAPPONI Marina - DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin – FEUILLASSIER Stéphanie - HAUBER-IMBERT Isabelle – LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : néant

Pouvoirs de : Mme BELLEVILLE Patricia à M. CHARPIOT François
Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à M. DEJY Guillaume
Mme COURT Sylvie à Mme FEUILLASSIER Stéphanie
Mme FEUTRIER Lucie à M. BERARD Maxime
M. FIORONI Stéphane à M. LANOE Loïc
M. GARCIN Aurélien à Mme HAUBER-IMBERT Isabelle
M. GRANDGAUD Sélim-Thomas à M. ARMANDIE Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. CHARPIOT François

OBJET : Finances : Budget Primitif 2024 - Budget Général

N°20240213-08

Rapporteur : Mme Le Maire

Synthèse et exposé des motifs

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à la présente,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ; L 2311-5 ; R 2311-13 ;

VU l'instruction budgétaire M 57 ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 29 janvier 2024 ;

VU l'avis des bureaux municipaux des 15 et 22 janvier 2024 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE, AVEC DEUX VOTES CONTRE :

- **M. DEJY Guillaume**
- **M. DU PONTAVICE Quentin**
- **ADOpte** le Budget Primitif 2024 du budget général de la commune de Guillestre en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité ;
- **DIT** que les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2023 s'élèvent à **505 544.75 €**.
- **DIT** que le Budget Primitif 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Section	Sens	Chapitre	Inscription budgétaire	Réel Ordre
BUDGET GENERAL				
Fonctionnement				
	Dépenses			
		011 - Charges à caractère général	1 104 622.97	Réel
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 515 000.00	Réel
		014 - Atténuations de produits	18 000.00	Réel
		023 - Virement à la section d'investissement	606 956.25	Ordre
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 604.49	Ordre
		65 - Autres charges de gestion courante	544 556.00	Réel
		66 - Charges financières	61 118.00	Réel
		67 - Charges exceptionnelles	1 500.00	Réel
		Total Dépenses de Fonctionnement	4 945 357.71	
	Recettes			
		002 - Résultat de fonctionnement reporté	310 712.51	Réel
		013 - Atténuations de charges	17 400.00	Réel
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 526.34	Ordre
		70 - Produits des services	521 470.00	Réel
		73 - Impôts et taxes	458 116.20	Réel
		731 - Impositions directes	1 695 028.00	Réel
		74 - Dotations, subventions et participations	1 323 993.00	Réel
		75 - Autres produits de gestion courante	580 111.66	Réel
		Total recettes de Fonctionnement	4 945 357.71	
Investissement				
	Dépenses			
		001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté	560 224.57	Réel
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 526.34	Ordre

16 - Emprunts et dettes assimilées	167 620.70	Réel
20 - Immobilisations incorporelles	429 650.00	Réel
204 – Subventions d'équipement versées	64 200.00	Réel
21 - Immobilisations corporelles	97 250.00	Réel
23 - Immobilisations en cours	2 526 000.00	Réel
Sous total Dépenses d'investissement	3 883 471.00	
Restes à réaliser de l'exercice 2023	505 544.75	
Total Dépenses d'investissement	4 389 016.36	
Recettes		
001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté		Réel
021 - Virement de la section de fonctionnement	606 956.25	Ordre
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 604.49	Ordre
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 254 769.32	Réel
13 - Subventions d'investissement	2 115 950.00	Réel
16 - Emprunts et dettes assimilées	317 736.30	Réel
Total recettes d'investissement	4 389 016.36	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Transmis à la préfecture le : **14 FEV. 2024**
 Publié le :

14 FEV. 2024

A GUILLESTRE, le 14 février 2024,
 Le Maire, Christine PORTEVIN

